OCTOBRE. — (Continuation.)

il perdit après quelques années et sa femme et ses enfants; puis il entra comme frère convers dans la Compagnie de Jésus où il exerça pendant plus de 30 ans la charge de portier, et c'est dans cet emploi qu'il acheva

sa sanctification.)

31 MAR.—Jeûne. Vigile. (S. Quentin, martyr. Arrêté comme chrétien, le tyran lui fit souffrir d'horribles tourments dont il resta toujours vainqueur. Attribuant sa force à la magie, les bourreaux ne lui donnèrent aucunes relâches, et le juge le condamna à la fin à être empôlé par deux broches de fer qu'on lui enfonça dans la chair depuis les épaules jusqu'aux cuisses, puis on lui coupa la tête. On vit alors son âme, sous la forme d'une blanche colombe, s'envoler avec une vitesse incroyable au-dessus des nues, et une voix se fit entendre, disant : "Viens, Quentin, mon serviteur, viens recevoir la couronne qui est dûe à tes mérites.)

NOVEMBRE (Consacré aux Ames du Purgatoire.)

LUNE. { D. Q. le 2, à 2h. 3m. du soir. | P. Q. le 18, à 3h. 47m. du mat. | N. L. le 10, à 6h. 25m. du soir. | P. L. le 24, à 9h. 8m. du soir.

1 MER .- La fête de tous les saints. Après la bataille d'Actium, qui avait rendu Auguste maître du monde, Marc Agrippa, son favori, fit élever à Rome un temple magnifique en mémoire de cet évènement remarquable. Cet édifice, qui a fait l'admiration des siècles suivants, avait été consacré à tous les dieux. Lors de la conversion au christianisme des empereurs romains, les temples payens avaient été, par leur zèle, détruits et rasés, et remplacés par des temples consacrés au vrai Dieu. Eu égard à leur magnificence et construction artistique, quelques-uns, cependant, avaient été préserves. Le Panthéon de Rome fut de ce nombre, et on se contenta de le fermer sans le détruire. Le pape Boniface IV le fit ouvrir en 607, et, après l'avoir purifié, le dédia à la sainte Vierge et à tous les martyrs. Il y fit transporter 28 chariots d'ossements de ces vaillants athlètes, et ordonna que tous les ans, à la même époque, on en ferait une grande solennité. C'est ce qu'on peut regarder comme la première origine de la fête de tous les saints, quoiqu'elle n'ait été véritablement instituée, telle qu'elle existe aujourd'hui, que vers le milieu du 8e siècle par Grégoire III.

2 JEU.—La commémoration des morts. On a prié de tout temps pour les morts. On le faisalt sous la loi ancienne, et la loi nouvelle le prescrit aussi par ses liturgies. S. Odilon fut le premier cependant qui institua, dans son monastère de Cluny, un jour spécialement consacré au soulagement des morts, et les papes en firent bientôt une règle pour toute l'Eglise. En songeant aux grandes souffrances qui affligent ces pauvres àmes, n'oublions pas d'offrir pour elles nos prières et nos aumônes, et à l'imitation de Ste. Thérèse, offrons-les surtout pour celles qu'il plaira à N.-S. de soulager. En priant ainsi pour les âmes qui sont les plus agréables à Dieu, afin que sa volonté soit faite dans le purgatoire, comme il veut qu'elle soit faite dans le ciel et sur la terre, nous nous rendons plus agréa-

bles nous-mêmes à la divine majesté.

3 VEN.—De l'Octave. (S. Hubert, évêque de Liège. Il était fils du duc d'Aquitaine, et descendait du grand Clovis. Après avoir mené une vie fort mondaine et dissipée, il ouvrit enfin les yeux à la grâce. Sa ferveur extraordinaire et ses grands progrès dans la vertu le portèrent d'une voix unanime à la mort de S. Lambert, sur le siège épiscopal de Liège. Comme David, il déplorait sans cesse son exil du ciel, ce qui lui faisait verser d'abondantes larmes. Il parlait avec tant de douceur et d'énergie à la fois que la parole